

TAVERNY MAGAZINE



#72

Janvier
2025

P. 16

Taverny au rendez-vous de l'enjeu climatique



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DES MEILLEURS QUARTIERS DE VILLE



www.ville-taverny.fr

ville de
Taverny



SOMMAIRE

#72 JANVIER 2025



P.5 CULTURE

• Master-class d'exception

P.6 PATRIMOINE

• 5^e arrêt : l'histoire du chemin de fer de Taverny

P.7 L'ESSENTIEL

• Vœux du Maire



P.8 DÉZOOM

• Un merveilleux Noël

P.11 L'ACTU

• Taverny : la ville où il fait bon vivre, en toute sécurité

P.15 + BELLE

• Place Charles-de-Gaulle : les parvis prennent forme



P.16 EN PERSPECTIVE

• Taverny au rendez-vous de l'enjeu climatique

P.25 ET VOUS

• Loann Jovasevic
L'espoir du padel féminin français



Directrice de la publication : Florence PORTELLI
Directeur de la communication : Romain-David LOGEAS
Rédactrice en chef : Elsa TRINQUESSE
Rédaction : Elsa TRINQUESSE, Fabien GALLET
Conception : Richard CORDENIER, Caroline VAN ESSCHEN
Crédits photos : Service Communication,
Justine GUILLERMO, Fabien GALLET,
Adobe Stock, Jean-Luc COUESME.
Régie publicitaire : Cithéa 01 53 92 09 00



Impression : Groupe des imprimeries Morault
Dépôt légal : À parution / 13 000 exemplaires
Imprimé sur du papier provenant de forêts
gérées durablement.

P.22 AU + PRÈS

• Du sport pour tous !

P.26 EXPRESSIONS

• Expressions des groupes politiques

P.29 ÇA BUZZ

• Le tour des réseaux sociaux

P.30 MÉMENTO

• Menus, contacts et infos pratiques

2025, vers l'excellence environnementale

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

C'est avec une immense joie et une profonde gratitude que je m'adresse à vous en ce début d'année 2025. Une année que je souhaite placée sous le signe de l'ambition partagée et des projets portés collectivement pour faire de Taverny une ville toujours plus dynamique, innovante et respectueuse de son environnement.

Comme depuis quatre ans, en cohérence avec nos engagements écologiques et budgétaires, nous avons opté pour un format vidéo pour présenter nos vœux. Ce moment permet de revenir sur les réalisations de 2024, comme l'ouverture de la piscine olympique, la rénovation du complexe Jean-Bouin ou le développement du Cœur de ville, qui illustrent notre capacité à avancer tout en maintenant notre promesse de stabilité fiscale depuis 2014. Permettez-moi de remercier chaleureusement les élus, les agents municipaux, ainsi que tous les acteurs locaux qui s'impliquent quotidiennement pour faire de notre ville un lieu de vie agréable et attractif.

Mais notre ambition ne se limite pas aux infrastructures : sécurité, culture, jeunesse, éducation et bien-être des aînés restent nos priorités. En parallèle, nous voulons faire de Taverny un modèle d'innovation en matière de transition écologique et d'économie d'énergie. Cet engagement continue de porter ses fruits : Taverny a récemment obtenu la 2^e Fleur du label « Villes et Villages Fleuris ». De la plantation de mini-forêts à la végétalisation des cours d'école, chaque initiative traduit notre détermination à préserver l'environnement. Nous sommes fiers d'avoir été distingués par des labels prestigieux, distinctions qui nous encouragent à aller encore plus loin, ensemble.

En 2025, nous poursuivrons cette dynamique avec des projets comme la requalification des espaces végétalisés des Côteaux, la promotion des sentes ou encore la création d'un futur écoquartier. Ces avancées sont possibles grâce à votre engagement et vos idées : c'est ensemble que nous construisons une ville qui nous ressemble et qui répond aux aspirations de chacun.

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens, je vous souhaite une année 2025 riche en réalisations, solidarités et partages. Ensemble, continuons d'écrire l'histoire de notre belle ville de Taverny.



Le Maire, Florence Portelli, en compagnie de Ferréol Delmas, président du think tank « Écologie Responsable », à l'occasion de sa venue pour découvrir les projets emblématiques de la Municipalité en matière environnementale

« Ensemble,
continuons d'écrire
l'histoire de notre
belle ville de Taverny »

Florence Portelli

Maire de Taverny

1^{re} Vice-présidente de la Région Île-de-France



Théâtre Madeleine-Renaud

RÉSOLUTION N°1 : ALLER PLUS AU THÉÂTRE !

Il reste encore suffisamment de (beaux) spectacles jusqu'en mai pour vous abonner ou prendre votre carte d'adhésion. N'hésitez plus, foncez !
Idée cadeau : offrez des places de spectacle !
#bonnesrésolutions2025



Photo © Droites réservés Fabienne RAPPENEAU

VENDREDI 17 JANVIER À 20H30

OVNI

UNE PARENTHÈSE SURNATURELLE SERVIE AVEC UNE BONNE DOSE D'HUMOUR
THÉÂTRE - Dès 14 ans / DE 2€ À 23€

Et vous, croyez-vous aux extraterrestres ?

Une pièce qui se présente sous la forme d'une enquête délicate et sensible. Sur les planches, la fascinante question d'une intelligence extraterrestre revient sous un angle inédit.

À travers leurs témoignages, dix personnes d'horizons différents – une étudiante, un chef d'entreprise, une vendeuse, un livreur... – dévoilent leurs rencontres bouleversantes avec l'inconnu. Ces témoignages insolites sauront-ils éveiller votre curiosité, titiller vos certitudes ou même vous faire sourire ? Un spectacle à ne pas manquer, mêlant mystère et humour.

LA PRESSE EN PARLE

OVNI, une révélation théâtrale ! L'écriture toujours vive, surprenante et exaltante d'Ivan Viripaev est mise en valeur de façon très convaincante dans cette mise en scène d'Éléonore Joncquez ! - La Provence

MOLIÈRES, MOLIÈRES, VOUS AVEZ DIT MOLIÈRES ?



VENDREDI 10 JANVIER À 20H30

4211 KM

D'Aïla Navidi
THÉÂTRE - Dès 12 ans



SAMEDI 25 JANVIER À 20H30

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR

De Tennessee Williams
THÉÂTRE - Dès 12 ans



VENDREDI 31 JANVIER À 20H30

MERTEUIL

ET SI LES LIAISONS DANGEREUSES
AVAIENT UNE SUITE...

THÉÂTRE - Dès 10 ans / DE 2€ À 23€

1799, un relais de chasse dans une forêt, la nuit tombe. Un fiacre s'arrête. La marquise de Merteuil en descend. Un mystérieux billet l'a conviée alors qu'elle s'est retirée du monde il y a plus de 15 ans, depuis la mort du Vicomte de Valmont. Qui lui a écrit ce billet ? Lui tend-on un piège ? Serait-ce Cécile de Volanges ? Cette dernière aurait bien des raisons d'en vouloir à son aînée... Suspens et grandeur théâtrale font de cette pièce un bijou à découvrir absolument. Un des coups de cœur de la saison.



Pour acheter vos places : billetterie les mercredis, vendredis et le samedi 25 janvier de 14h à 18h, ainsi qu'une heure avant chaque spectacle. Vous pouvez aussi réserver en ligne.

BilletRéduc TicketToc



DÎNEZ AU THÉÂTRE :
LA RESTAURATION EST OUVERTE !

Chaque soir de spectacle dès 18h45
Réservation (très) conseillée par mail :
tmr@ville-taverny.fr ou par téléphone : 01 34 18 65 10



Pour vous abonner
à la newsletter du TMR



Retrouvez la saison 2024-2025
du théâtre Madeleine-Renaud

Conservatoire à rayonnement départemental Jacqueline-Robin

Master-class d'exception

Passé « à rayonnement départemental » en mai dernier, le conservatoire Jacqueline-Robin accueille régulièrement des artistes de renom et développe des projets artistiques et pédagogiques autour du répertoire et de la création.

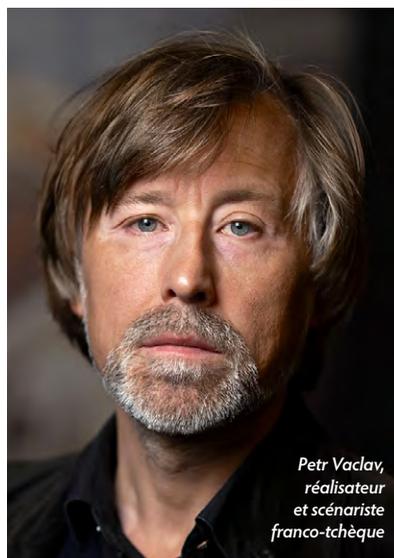
Le conservatoire Jacqueline-Robin (CJR) inscrit au cœur de sa mission d'enseignement la rencontre avec des artistes reconnus sur les scènes nationales et internationales. Ainsi, chaque année, des artistes sont invités à donner des master-class aux élèves du CJR.

PETR VACLAV, RÉALISATEUR ET SCÉNARISTE FRANCO-TCHÈQUE

En ce début d'année scolaire, les élèves du département des Arts de la scène ont travaillé avec le cinéaste et réalisateur tchèque Petr Vaclav. Durant plusieurs séances, les élèves ont eu l'occasion d'enrichir leur pratique artistique par la découverte du jeu d'acteur devant la caméra.

XAVIER MAUCONDUIT, TÉNOR

Dans un tout autre registre, en février, les élèves de la classe de chant auront la chance de rencontrer Xavier Mauconduit, ténor, pour le projet pédagogique et artistique « Scénettes d'opérettes ». Le chanteur lyrique donnera une master-class axée sur le travail vocal et scénique aux élèves, avec lesquels il donnera un concert à la médiathèque Les Temps Modernes vendredi 7 février à 20h.*



Petr Vaclav,
réalisateur
et scénariste
franco-tchèque



VENDREDI 7 FÉVRIER, À 20H

CONCERT XAVIER MAUCONDUIT ET LA CLASSE DE CHANT : « SCÉNETTES D'OPÉRETTES »

Entrée gratuite

MAROUSSIA GENTET, PIANISTE FRANÇAISE

Enfin, toujours en février, les élèves pianistes auront la chance de rencontrer Maroussia Gentet et de bénéficier des conseils et de l'expérience de cette pianiste lors d'une master-class au Conservatoire. Après avoir travaillé avec elle autour du répertoire contemporain, ils donneront, à ses côtés, un concert à la médiathèque Les Temps Modernes, le 8 février à 20h.*



SAMEDI 8 FÉVRIER, À 20H

CONCERT MAROUSSIA GENTET, ET LES ÉLÈVES PIANISTES

Entrée gratuite



* Infos et réservations
01 30 40 50 17



Pour en savoir plus
sur le conservatoire à
rayonnement départemental,
écoutez l'épisode sur
Taverny'Podcast

« Loa ou les ourses à un œil » Un voyage artistique pour explorer la liberté et l'émancipation

UNE RÉSIDENCE SUR PLUSIEURS MOIS

Mercredi 15 janvier, venez découvrir le spectacle « Loa ou les ourses à un œil », une adaptation libre d'un album jeunesse. En mêlant musique, théâtre et marionnettes, ce spectacle jeune public interroge les thèmes de l'émancipation, de la transmission, de l'altérité, de la liberté et de l'empathie.

Ce spectacle introduira un projet ambitieux qui réunira cinq classes d'élémentaire, les enfants de la Maison d'enfants Elie-Wiesel et les étudiants de l'Université Connectée de Taverny autour d'une réflexion philosophique et d'une création artistique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une « Résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire », portée par la Municipalité et soutenue par la DRAC Île-de-France.



Médiathèque Les Temps Modernes.
MERCREDI 15 JANVIER À 15H
SÉANCE TOUT PUBLIC

5^e arrêt

L'histoire du chemin de fer de Taverny

Durant près d'un siècle, la gare de Taverny a offert un service de train de marchandises. Cette « petite vitesse », son autre nom, reste un pan aujourd'hui méconnu de l'histoire ferroviaire tabernacienne.

Au XIX^e siècle, les chemins de fer révolutionnent la vie des voyageurs mais également des entreprises. Et pour cause, outre le transport des personnes, les trains jouent un rôle crucial dans l'acheminement des marchandises. Taverny, traversée par la ligne reliant Ermont à Valmondois, devient, avec l'ouverture de sa gare en 1876, un acteur clé de ce système.

UNE GARE AMÉNAGÉE POUR LA BONNE CAUSE

Ce service marchandise n'aurait pas été possible sans que la gare ne s'adapte. Lors de la construction de la ligne, le document d'expropriation inclut déjà une zone allant de l'actuelle rue Fernand Auchoix à la rue Rouen des Mallets, sur une largeur de 50 m au-delà de l'emprise de la voie ferrée. C'est à cette place que

furent implantés le parc et la gare de marchandises, un petit bâtiment couvert avec deux auvents protégeant les quais de chargement/déchargement, du côté de la voie ferrée et du côté des véhicules routiers. Des rampes permettaient aux manutentionnaires de vider et charger les wagons, et le raccordement de cet espace avec le reste de la ligne se faisait alors par des aiguillages sur le réseau principal ce qui nécessitait des manœuvres diverses.

Quant aux trains, lorsqu'il ne s'agissait pas de simples wagons attelés à un véhicule voyageurs - ce système a d'ailleurs cessé d'être utilisé après la Première Guerre mondiale -, ils bénéficiaient d'horaires particuliers laissant ainsi du temps pour effectuer les manœuvres. À l'époque, la gare de Taverny est ainsi l'un des lieux les plus animés de la commune...



Pour retrouver la suite de l'article scannez ce QR code



Vous souhaitez découvrir la suite de l'histoire du chemin de fer de Taverny ? Rendez-vous dès à présent sur le site de la Ville, rubrique « Patrimoine » !

Article rédigé avec l'aide précieuse de l'Association généalogique de Taverny (www.genea-taverny.fr)

Vœux du Maire

Toujours plus d'exemplarité et de proximité

Dans une démarche respectueuse de l'environnement et soucieuse des finances publiques, Florence Portelli, Maire de Taverny, a choisi cette année encore de s'adresser aux Tabernaciennes et Tabernaciens à travers une vidéo pour présenter ses vœux 2025.



et qui s'inscrivent dans le cadre de l'engagement municipal pris depuis 2014, de ne pas augmenter les taux d'imposition, et ce malgré un contexte budgétaire toujours plus contraint. Sans oublier les actions menées en matière de sécurité, de culture, d'environnement, pour la jeunesse ou les seniors.

Florence Portelli a tenu à mettre en lumière l'une des ambitions fortes de la Municipalité pour 2025 : faire de Taverny un modèle d'innovation et d'exemplarité en matière d'économie d'énergie et de transition écologique. Un objectif réalisable collectivement.

PROXIMITÉ ET COHÉSION AU QUOTIDIEN

Fidèle à son engagement, le Maire, accompagnée de l'équipe municipale, viendra à la rencontre des habitants pour partager une galette et renforcer les échanges, lors de moments conviviaux organisés au cours du mois de janvier.

L'occasion d'associer, autant que possible, les Tabernaciens aux grandes décisions pour le futur de la commune. Une volonté forte de la Municipalité qui, pour renforcer la cohésion, s'attache à multiplier les réunions publiques et autres concertations.

Depuis quatre ans, la Municipalité privilégie ce format - qui vient remplacer la soirée des vœux à la population - afin de vous souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année. Une vidéo permettant également de faire un point sur les grandes actions de la Ville, passées et à venir.

AMBITION COLLECTIVE

Après avoir adressé ses remerciements aux élus, aux agents municipaux et à l'ensemble des acteurs qui contribuent à faire de Taverny une ville agréable à vivre, le Maire a notamment présenté les projets structurants de ces derniers mois (ouverture de la piscine olympique...) et ceux prévus pour 2025 (quartiers des T avec le Coeur de ville, rénovation complète du complexe sportif Jean-Bouin...).

De grandes initiatives qui renforceront le dynamisme et l'attractivité de la commune dans tous les domaines,



Retrouvez les vœux du Maire en vidéo en scannant ce QR code

BRÈVES

La Direction des Sports et de la Vie associative déménage en mairie

Dans un souci d'organisation et de centralisation, et avec pour objectif de toujours mieux vous recevoir et vous servir, la Direction des Sports et de la Vie associative, jusqu'alors basée au 149 rue d'Herblay, va investir, dès le début du mois de février, le troisième étage de la Mairie (2 place Charles-de-Gaulle).

i Les horaires restent inchangés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Contact : par téléphone au 01 39 95 90 00 ou par mail à ssports@ville-taverny.fr ou à svie-associative@ville-taverny.fr



À noter, le deuxième sous-sol du nouveau parking de l'Hôtel-de-ville, temporairement gratuit, est déjà ouvert. Il sera par la suite gratuit la première heure.

Une collecte pour votre sapin



Chaque année, la Municipalité installe des points de dépôt de sapins. Ces derniers seront récupérés par le syndicat Tri Action, jusqu'au 31 janvier, lors de la collecte des déchets résiduels de votre secteur. Les enclos où déposer les sapins sont situés à 6 emplacements : place du Marché, parking de la Tuyolle, place Verdun, place des 7 Fontaines, parking rue Rose-Valant, parking rue François Broussais.

i Vous pouvez aussi déposer votre sapin sur le trottoir devant chez vous, la veille de la collecte des ordures ménagères.

Un tournoi de jeux de société très généreux

Dimanche 26 janvier, de 13h30 à 17h30, l'association « Atout Jeux » organise au théâtre Madeleine-Renaud un événement ludique sur le thème « tous bâtisseurs », pour clôturer deux mois de campagne au profit du Téléthon. Depuis fin novembre, l'association propose en effet des rencontres, défis et tournois départementaux autour de jeux de société dans tout le Val-d'Oise. La grande finale opposant les gagnants de chaque tournoi se tiendra donc à Taverny et sera suivie par une « ludo tombola » avec de nombreux lots culturels à remporter (tirage au sort à 17h - 2€ le ticket, somme intégralement reversée à l'AFM-Téléthon).



TAVERNY MAGAZINE DÉZOOM EN IMAGES
LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS QUI FONT SENS...

Un merveilleux Noël

La magie de Noël a opéré à Taverny lors des deux premiers week-ends de décembre. Sur la place Verdun, le traditionnel marché de Noël, sa patinoire et ses déambulations ont largement séduit. Les festivités dans le centre-ville ont aussi ravi petits et grands avec une piste de luge, une distribution de chocolat chaud, des activités créatives, un concert de la chorale du conservatoire Jacqueline-Robin et, évidemment, la présence du Père Noël ! Les mercredis 11 et 18 décembre, les Maisons des habitants Joséphine-Baker et Georges-Pompidou ont également proposé de belles animations !



Téléthon : Taverny, ville solidaire

Cette année, Taverny a été désignée Village départemental du Téléthon. À cette occasion, de nombreuses actions ont été menées (nuit du football, marche aux lampions, ventes diverses...) avec en point d'orgue une grande cérémonie organisée le 29 novembre à la piscine olympique de Taverny, en présence de Corinne Kieffer, adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Vie associative, de Pascal Seigné, vice-président de l'agglomération Val Parisis délégué au sport et du coordinateur du Téléthon, Patrick Boulais. Les dons sont possibles jusqu'à fin février !



Pour les dons,
scannez ce QR code



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR

L'élite du water-polo à Taverny

Durant quelques jours de décembre, l'équipe de France masculine de water-polo a pris ses quartiers à l'AquaVal - Centre aquatique Alice Milliat. L'occasion pour le public, notamment les scolaires, d'assister à un entraînement et de participer à une séance de dédicaces avec les athlètes.



Bienvenue aux nouveaux habitants !

Début décembre, près d'une cinquantaine de nouveaux Tabernaciens ont été accueillis par le Maire, Florence Portelli, l'équipe municipale et les membres de l'administration communale, lors de la traditionnelle cérémonie des nouveaux habitants organisée au théâtre Madeleine-Renaud. L'occasion pour eux de découvrir les projets en cours et à venir à Taverny et d'échanger autour d'un cocktail déjeunatoire.



CHIFFRE DU MOIS



1 900 €



ont été reversés à l'association Lisa Forever grâce à la vente de miel et de vin à l'occasion du Marché de Noël.

Des petits Tabernaciens très éloquents

Mercredi 18 décembre, une cinquantaine d'enfants des accueils de loisirs Louis-Pasteur, Marcel-Pagnol et Jean-Mermoz ont investi les planches du théâtre Madeleine-Renaud pour offrir un spectacle sur la thématique de la délinquance et de la parole. Monté par Eddy Moniot, professionnel de l'éloquence qui, chaque mercredi depuis la rentrée, leur propose des ateliers pratiques autour de l'expression orale.



Des boîtes de chocolats pour les personnes isolées

Lundi 23 décembre, avant les fêtes de Noël, Florence Portelli et son équipe municipale ont tenu à offrir quelques douceurs aux personnes seules et isolées de la ville. De chocolats distribués en porte à porte, qui vont sans nul doute ravir les papilles de ces Tabernaciens.



Une centenaire à Taverny !

Léa Bouvier a célébré son 100^e anniversaire le 11 novembre dernier. À cette occasion, Laetitia Boisseau, adjointe aux Solidarités, lui a remis une médaille de la Ville et un beau bouquet de fleurs. Léa Irène Bouvier, née Mailler en 1924 à Paris, fut modiste et confectionneuse de chapeaux pour dames dans l'entreprise où travaillait aussi sa maman. Tabernacienne de longue date, Léa Bouvier, a toujours aimé la musique, surtout le classique, la lecture, le yoga et les activités manuelles et artistiques.



Le recensement de la population 2025, c'est parti !

Cette année, la campagne de recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février.



4 agents recenseurs à Taverny



Cette année, ce sont 4 agents qui viendront frapper à la porte d'un peu moins de 10 % des Tavernaciens : Stéphanie CALATAYUD, Géry GOBIN, Zeyd HAIGAR et Hassan SAMID. Ils seront munis d'une carte d'agent recenseur qu'ils vous présenteront à leur arrivée. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

📍 Pour toute question, vous pouvez contacter Cécile AYACHE au 01 30 40 50 62

UN OUTIL POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Les données issues du recensement permettent d'évaluer les besoins actuels de la population, que ce soit en matière de transports, de logements, d'écoles ou encore d'établissements de santé. Des informations essentielles pour planifier les projets à venir et établir le budget des communes.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Si vous êtes concerné(e) par le recensement, vous recevrez à partir du jeudi 16 janvier un courrier de la mairie dans votre boîte aux lettres. Vous y trouverez vos identifiants afin de réaliser votre **recensement en ligne avant le mardi 21 janvier**. Sans réponse de votre part, un agent recenseur (cf. encart), recruté par la Ville, se rendra à votre domicile pour vous relancer et vous donner à nouveau vos identifiants. Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou si vous ne souhaitez pas passer par ce mode de déclaration, une version papier est toujours disponible.

UNE CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

La protection de vos données personnelles est une priorité. Ainsi, **seul l'Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) est autorisé à exploiter les réponses, et cela de manière anonyme. Les informations collectées sont uniquement utilisées pour éviter les doublons, puis elles sont supprimées des bases de données.

Enfin, rappel important, le recensement est entièrement gratuit. **Ne répondez jamais à des demandes de paiement liées à cette démarche !**



Profitez de la simplicité du numérique !

Répondre au recensement sur Internet est simple, pratique et vous fera gagner du temps. Voici comment procéder :

- Rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr ;
- Cliquez sur l'option « Ici, je réponds au questionnaire » ;
- Saisissez vos identifiants et mots de passe, fournis par l'agent recenseur ou par courrier dès le 16 janvier ;
- Suivez les étapes du questionnaire en ligne ;
- Une fois terminé, n'oubliez pas de cliquer sur « Envoyer le questionnaire » pour valider votre réponse.



LE + DU NET

Pour toute question ou pour vous faire recenser en ligne, une seule adresse : le-recensement-et-moi.fr

Taverny: la ville où il fait bon vivre, en toute sécurité

Cette année encore, la police municipale de Taverny a œuvré pour offrir aux habitants un cadre de vie le plus serein possible. Un engagement du quotidien salué par la Municipalité.

Parce que les attentes des Tavernaciens sont fortes en termes de tranquillité publique et de lutte contre les incivilités, la Municipalité a fait de ces questions une priorité dès 2014. Créée sous l'impulsion du Maire, Florence Portelli, en 2014, la police municipale de Taverny compte aujourd'hui 14 agents et 2 ASVP, travaillant 7j/7 de 8h à 18h. Une ambition qui porte ses fruits puisque Taverny a été élue 2^e ville la plus sûre du Département en 2024.

En visite officielle en septembre dernier, Nicolas Daragon, ministre délégué chargé de la Sécurité du Quotidien, avait d'ailleurs salué l'engagement et l'exemplarité de la police municipale tavernacienne.

INVESTIR POUR MIEUX PROTÉGER

Équipée d'une brigade motorisée, la police municipale peut intervenir avec une grande réactivité et une efficacité accrue sur l'ensemble du territoire. Ce fut par exemple le cas en décembre dernier lors de tentatives de vols et de dégradations de véhicules à l'arrière du centre commercial Les Portes de Taverny: deux patrouilles s'étaient rendues sur place après un signalement des ASVP et ont pris en chasse en voiture les mis en cause avant de les poursuivre à pied dans la zone d'activités et de les appréhender. Par ailleurs, le maillage de vidéo-protection a été largement déployé depuis dix ans, en collaboration avec la communauté d'agglomération Val Parisis: plus de 40 caméras sont aujourd'hui réparties sur la commune pour renforcer la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, conformément à la législation en vigueur depuis mai 2021, la Municipalité a fourni à ses agents des caméras individuelles. Un équipement qui vise à prévenir les comportements hostiles envers les représentants de l'autorité et à consolider la relation de confiance entre la population et la police.



Lors de sa visite officielle, Nicolas Daragon, ministre délégué chargé de la Sécurité du Quotidien, avait salué l'engagement et l'exemplarité de la police municipale.

Fin de l'extinction de l'éclairage public nocturne

Après une phase de test de deux ans, la Municipalité, à la demande du Maire, a mis fin à l'extinction totale de l'éclairage public, entre 1h15 et 4h45, démarche mise en place par la Communauté d'agglomération Val Parisis, depuis le 20 décembre dernier, dans un souci de réduction des dépenses. Ce choix se fait au regard du déploiement progressif en LED, source lumineuse moins énergivore, mais aussi pour des raisons de sécurité, notamment celle des femmes. L'extinction complète a en effet pu en contraindre certaines à modifier leurs habitudes. Val Parisis, grâce à un investissement de 4 millions d'euros va permettre à la Commune d'être équipée d'un éclairage 100% LED dès la fin du mois de janvier.



Une équipe de soignantes à votre domicile

Créé en 1981, le SIADPA (Soins infirmiers à domicile pour personnes âgées) est composé de deux infirmières coordinatrices, de cinq aides-soignantes et d'une secrétaire qui interviennent au domicile des seniors tabernaciens de plus de 60 ans et en perte d'autonomie. Il dispose aujourd'hui de 43 places et dessert l'ensemble du territoire de Taverny.

AU SERVICE DES PERSONNES À DOMICILE

La mission principale du SIADPA est **d'assurer le maintien à domicile le plus longtemps possible dans des conditions favorables et de préserver l'autonomie** des personnes âgées, avec l'aide de leurs aidants familiaux. « Malheureusement, les habitants nous appellent quand la situation est déjà devenue précaire alors que nous pouvons **intervenir dès les premiers besoins ou signes de fatigue des aidants**, permettant d'optimiser le maintien de l'autonomie des personnes soignées », comme nous explique l'une des deux infirmières coordinatrices, Sandrine Le Bris. Les infirmières ou aides-soignantes assurent les actes d'hygiène et de confort au quotidien (l'aide à la toilette, à l'habillage, des conseils au quotidien, du relationnel...) ainsi que certains actes infirmiers (la réalisation de semainiers, la surveillance du traitement, les prises de sang, les pansements, la prévention...).

Le service est ouvert 7 jours sur 7, de 8h30 à 12h et de 16h30 à 19h. Sandrine Le Bris précise : « Nous pouvons intervenir à des fréquences variées allant de deux passages par semaine minimum à 7 jours sur 7 et matin et soir ».

UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES SOINS

Toute demande peut émaner de différentes personnes (l'hôpital, la famille voire la personne en perte d'autonomie elle-même, ou encore le médecin traitant) mais devra s'accompagner d'une prescription médicale. Elle permettra aussi la prise en charge à **100% par la Sécurité Sociale**. L'infirmière coordinatrice évalue l'état de santé de la personne en perte d'autonomie, son environnement, et établit pour chaque bénéficiaire son projet de vie personnalisé évolutif. Ces moments de partage permettent aussi de renforcer le lien entre les soignants et les patients, de lutter contre la solitude et de ne pas limiter le service aux soins d'hygiène ou techniques. Installé dans les locaux du CCAS, le SIADPA

travaille en lien avec d'autres services sociaux de la ville : assistantes sociales, le Passe-Partout (service de transport), le portage des repas à domicile... De plus, les infirmières coordinatrices collaborent avec les professionnels de santé présents sur le territoire : accueils de jour, médecins traitants, infirmières libérales, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et les différents prestataires pour faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

De plus, le SIADPA coopère avec des équipes spécialisées dans les soins de fin de vie, comme l'Hospitalisation à domicile (HAD) ou l'Équipe mobile de soins palliatifs (EMSP). « Nous tissons des liens de confiance avec les personnes soignées et leurs aidants, et les accompagnons parfois pendant plusieurs années. Afin de permettre à l'aidant de s'accorder un peu de temps ou de répit, nous pouvons l'orienter vers différentes associations comme France Alzheimer, France Parkinson, le café des aidants,... mais aussi vers des organismes qui pourront prendre en charge la personne en perte d'autonomie ponctuellement. »

Retrouvez le reportage TAV' TV ou écoutez l'épisode du Taverny Podcast (cf. p. 29)



Pour contacter les infirmières coordinatrices du SIADPA : 01 34 18 72 17

LE DU NET

Retrouvez l'article complet sur le site de la ville

La philo dès le plus jeune âge

Depuis novembre dernier, la médiathèque Les Temps Modernes propose des ateliers de philosophie pour les enfants de grande section de maternelle.

Conçus à partir des méthodes Lipman et Tozzi (fondateurs de la philosophie pour les enfants), ces ateliers visent à offrir des outils de raisonnement aux enfants et à encourager leur écoute et leur capacité d'analyse. Penser, créer et vivre ensemble sont les maîtres-mots de ces ateliers.

PENSER PAR EUX-MÊMES

Ces ateliers sont dispensés par Sophie de Mullenheim, diplômée de l'université de Nantes, « Formation à l'animation d'atelier de philosophie avec les enfants et les adolescents à l'école et dans la cité ». Amenés à penser par et pour eux-mêmes, les enfants développeront leur autonomie de raisonnement, une pensée critique, argumentée, nuancée.

Des ateliers philo sur quoi ?

Voici quelques exemples de thèmes abordés pendant les séances :

- Être amis, pour quoi faire ?
- Garçon, fille, ça change quoi, est-ce qu'on est tous pareil ?
- Qu'est-ce que grandir ?
- L'homme est-il un animal comme les autres ?



Apprendre à mieux communiquer et enrichir son français

Cette année, 12 classes de grande section de maternelle, soit environ 225 élèves, participent à ces ateliers. Grâce à Phil et au bâton de parole qui circulera, les enfants seront invités à réfléchir par eux-mêmes et à développer leur autonomie de raisonnement. Les échanges, nourris par les réflexions de chacun, visent une progression collective porteuse de sens, tant sur le plan émotionnel que comportemental. Les enfants apprennent que la réflexion progresse lorsque chacun adopte une posture d'écoute et d'empathie. Les ateliers Philo, organisés en demi-groupes (15 élèves maximum), se tiennent le mardi matin à la médiathèque Les Temps Modernes, sur un cycle de 5 séances mensuelles de 30 minutes. Ils peuvent également se dérouler dans les écoles.

Graines de Conteurs, la culture à l'international

De janvier à juin 2025, près de 200 élèves de Taverny et de Baguida participeront à un projet commun d'éducation artistique et culturelles.

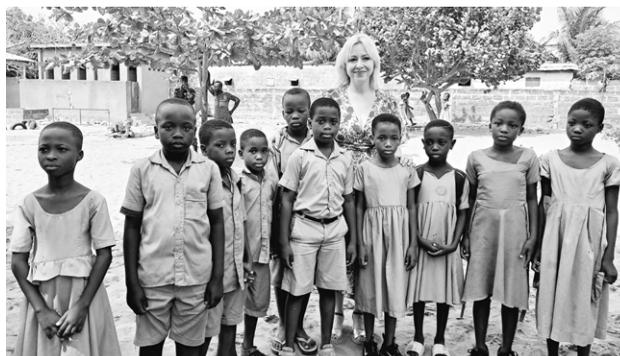
Depuis plus de dix ans, la Municipalité place la jeunesse au centre des échanges internationaux. Aussi, un protocole de coopération décentralisée a été signé en mai 2024 entre les communes de Taverny et de Baguida. C'est dans ce cadre que l'ambitieux projet Graines de Conteurs, mêlant écriture et création artistique, est né.

UN SPECTACLE POUR ÉVEILLER LES CONSCIENCES

À l'origine de ce projet porté par la Municipalité et soutenu par l'Académie de Versailles, se trouve le spectacle « Dis-moi Grand-Terre » de la compagnie Le Temps de Vivre, l'histoire d'un grand-père, surnommé « Grand Terre », qui décide d'aider sa petite-fille souffrant d'« anxiété climatique ».

DES ATELIERS CRÉATIFS POUR IMAGINER DEMAIN

Encadrés par des auteurs et des artistes, les élèves de Taverny et Baguida exploreront, en classe, les thèmes du rêve, de l'écriture et de l'avenir. Leurs créations seront rassemblées dans un recueil et mises en scène lors d'une restitution publique en juin 2025.



Le Maire, Florence Portelli, aux côtés des enfants de Baguida en février 2024.

Un dialogue culturel entre deux continents

En complément des ateliers, une correspondance s'établira entre les classes de Taverny et de Baguida. Vidéos, lettres, partages de productions et échanges en visioconférence rythmeront le projet. La Municipalité, engagée dans cette dynamique, a initié un don d'ordinateurs à destination de Baguida pour renforcer ces liens et permettre aux élèves de se familiariser avec les outils numériques.

Sortie A115: le Maire interpelle à nouveau l'État

Dans un courrier adressé mi-décembre au Préfet du Val-d'Oise, le Maire, Florence Portelli, alerte sur la dangerosité due à l'intensification de la circulation au niveau de la sortie n°4 de l'A115.

« Depuis de nombreuses années, j'alerte sur la situation préoccupante concernant la sortie de l'A115 vers la RD 407 (sens Province-Paris), qui engendre une forte dangerosité sur l'A115, notamment à cause d'une file d'attente de véhicules qui déborde largement de la bretelle autoroutière, parfois même jusqu'à l'entrée du tunnel. » Tel est le constat de Florence Portelli, rappelé au Préfet du Val d'Oise dans un courrier adressé il y a quelques semaines.

En outre, aux heures de pointe, la bretelle de sortie de l'A115 (n°4) s'engorge face à un flux important d'automobilistes souhaitant rejoindre la RD 407 en empruntant le rond-point de la Première Armée Française. De quoi entraîner des files d'attente jusqu'à la bande d'arrêt d'urgence de l'A115 et pousser certains véhicules à empiéter sur la voie de circulation de l'autoroute. Une situation qui tend à se dégrader au fil des années, et ce malgré les nombreuses relances du Maire.

DEUX SOLUTIONS ENVISAGÉES

Face à ce danger qui perdure, et même s'amplifie, le Conseil départemental du Val-d'Oise, en accord avec la DiRIF, a financé des études visant à résoudre cette problématique. Objectif: améliorer l'insertion des usagers en provenance de l'A115 sur le giratoire sud du diffuseur A115/RD407, en direction de Beauchamp.

Deux scénarios ont été étudiés. Le premier, consistant en la création d'une surlargeur de 15 mètres à l'approche du carrefour, n'est pas concluant. Le second, portant sur la



File d'attente de véhicules débordant sur la bretelle de sortie de l'A115 (N°4) le 20 décembre 2024

création d'un by-pass (un « shunt ») reliant la bretelle de sortie A115 à la RD 407 sud, permettrait en revanche de limiter les difficultés sur la bretelle de sortie, et devrait également réduire les problèmes de saturation en section courante sur l'A115.

Aussi, le Conseil départemental du Val-d'Oise recommande la réalisation de ce by-pass, dont le coût a été estimé à 885 000 €.

INACTION DE LA DiRIF

Malgré la faisabilité et la viabilité de ce projet, la Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (DiRIF), service déconcentré du Ministère des Transports (placé sous l'autorité de la Préfecture

d'Île-de-France) « n'a pas donné de suite favorable à un engagement financier ». C'est ce que regrette Florence Portelli, pourtant convaincue qu'il est « urgent de prévoir un aménagement adapté afin d'éviter un accident grave ».

D'autant plus qu'un problème similaire se pose également au niveau de la bretelle de sortie précédente vers la zone d'activités économiques du Chêne Bocquet. En outre, la croissance de la zone, certes positive pour Taverny, génère des remontées de file sur la bande d'arrêt d'urgence. Ce qui aggrave les risques pour la sécurité de tous les usagers de cette portion d'autoroute.



PLACE CHARLES-DE-GAULLE : LES PARVIS PRENNENT FORME

Le pavage de la zone entre la halle et l'école Marie-Curie se poursuit tandis que l'aménagement des parvis haut et bas a débuté. Les escaliers longeant l'Hôtel de ville sont en partie sortis de terre et la base de vie des ouvriers a été démontée avant les vacances de Noël. Dans la future halle de marché et le restaurant attenant, les aménagements continuent.



Complexe sportif Jean-Bouin : l'heure est aux fondations



Les travaux de gros œuvre du futur Complexe sportif Jean-Bouin ont débuté depuis quelques semaines et devraient se poursuivre encore huit mois. Les ouvriers travaillent actuellement sur les fondations de la nouvelle structure de plus de 3000m², qui viendra remplacer un gymnase très vieillissant ne répondant plus aux attentes des usagers.

Fin du chantier prévue au courant de l'année 2026.

Coût: 10,6 MC

dont : - 466 971 € subventionnés par l'Agence nationale du sport (ANS)
- 1,05 MC subventionnés par la Région Île-de-France
- 1,75 MC subventionnés par le Département du Val-d'Oise



CHEMIN DES HIRES

La première tranche des travaux de réfection complète du chemin des Hires, entre les rues Gabriel-Péri et de l'Ecce Homo, est terminée. Un trottoir a été créé côté pair, entre la rue Gabriel-Péri et le chemin des Cerisiers, et sept places de stationnement ont été matérialisées, côté impair. Par ailleurs ce tronçon a été mis en sens unique de circulation. La seconde phase des travaux entre le chemin des Cerisiers et la rue de l'Ecce Homo débutera début 2025.

Coût: 97 000 € (1^{re} tranche)



EN PERSPECTIVE



40 %
du territoire est naturel

64 m² d'espace verts
accessibles par habitant
(l'OMS recommande 10 m²)

22 000 m²
de prairies fleuries

80 %
des 37 hectares de la ville
en gestion différenciée

+ 30 %
de plantation de fleurs annuelles
et bisannuelles

2 millions d'euros
investis pour 2025

Taverny au rendez-vous de l'enjeu climatique

Un des enjeux majeurs pour la ville de demain est de réintégrer la nature et la biodiversité au cœur de notre cadre de vie. Depuis dix ans maintenant, la politique volontariste et les actions fortes développées par la Municipalité portent leurs fruits et bénéficient d'une reconnaissance de plus en plus importante.

Valorisation et ouverture au public d'un arboretum, plantation de sept mini-forêts réparties sur tout le territoire, gestion municipale du rucher, mise en place d'éco-pâturage, adoption du zéro-phyto, végétalisation des cours d'école, actions d'éducation à la nature, promotion des sentes et création d'un futur éco-quartier... Autant d'initiatives qui reflètent l'engagement de la Municipalité pour construire la cité de demain et offrir une place centrale à la nature et à la biodiversité. Ces efforts ont valu à la Municipalité plusieurs distinctions : « 2 abeilles – démarche remarquable » en 2022, label « Ville amie des animaux » avec trois pattes en 2024, SIQO « indication géographique protégée Île-de-France » pour le vin de Taverny. La Ville a également été reconnue par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) d'Île-de-France comme un « Territoire engagé pour la nature ».

Dernière reconnaissance en date :
l'attribution de la 2^e Fleur au label « Villes et Villages Fleuris ».

0 %
pesticide depuis 2014



1 question à

CAROLE FAIDHERBE

Adjointe au Maire déléguée à la Transition écologique, aux Mobilités, à l'Agenda 21 et à la Protection animale

Quels sont les principaux axes de la politique environnementale de Taverny qui ont permis à la ville de se distinguer en matière de développement durable ?

Nous sommes particulièrement fiers du travail collectif réalisé, à la fois par les équipes en régie mais également par les Tavernaciens eux-mêmes, pour faire de Taverny une ville engagée et durable au fil du temps. L'attention spécifique que porte notre Municipalité aux enjeux climatiques et écologiques témoigne de notre volonté de faire de Taverny une ville respectueuse de son environnement en nous appuyant notamment sur la politique de notre Agenda 21. Ces dernières années, nous nous sommes évertués à intégrer dans chacun de nos projets d'aménagement des enjeux essentiels tels que la gestion de l'eau et le respect de la pleine terre. Nos nombreuses réalisations concrètes en faveur du développement durable ont d'ailleurs été saluées par les différents jurys, ce qui nous a permis d'obtenir plusieurs reconnaissances de notre engagement pour la nature. Taverny est également classée 1^{re} commune du Val-d'Oise depuis 2021 au baromètre des villes cyclables. Avoir une vision globale des problématiques environnementales nous semble essentiel et favorable à des résultats probants.

Le label « Villes et Villages Fleuris », remis à Taverny le 9 décembre dernier, tient particulièrement à cœur de la Municipalité. Il est appréhendé non pas comme un but ou un simple affichage aux entrées de la ville, mais bien comme une méthode précise, structurée permettant d'amorcer la transition écologique qui s'impose à nous un peu plus chaque jour. Il vient récompenser les nombreuses actions mises en place depuis plus de 10 ans.



1

question à

CÉLINE DA SILVA

Conseillère municipale
déléguée aux Espaces verts
et au Fleurissement

Qu'est-ce qui, selon vous, fait de la Ville un modèle en matière de gestion des espaces verts et du fleurissement durable ?

Le travail précieux des équipes et de nos jardiniers municipaux nous a permis de décrocher la 2^e Fleur au label « Villes et Villages Fleuris ». Au quotidien, nous nous attachons à préserver la nature, d'autant plus que notre territoire dispose d'un patrimoine naturel important. Depuis 2014, sous l'impulsion de Madame le Maire, 27 540 m² d'espaces verts ont été valorisés, avec notamment la mise en place d'une démarche de gestion raisonnée et de zéro-phyto, avec le fauchage tardif ou l'instauration de prairies fleuries qui accompagnent le retour des pollinisateurs. En parallèle, nous avons déjà planté sept mini-forêts et végétalisons progressivement les cours d'école pour créer de la biodiversité et des zones fraîches pour les enfants. Enfin, nous implantons un fleurissement attractif au cours des différentes saisons, et souhaitons placer encore davantage les habitants au cœur de cette dynamique. Les nombreux projets et aménagements en cours sont un moteur pour tous afin de prendre la direction de la 3^e Fleur !



L'importance du travail collectif



L'exemplarité de Taverny en matière d'environnement repose avant tout sur le **travail collectif et engagé de l'équipe des espaces verts qui contribue, avec expertise et passion, à préserver et à valoriser le patrimoine naturel de la commune, qu'il s'agisse d'entretenir les espaces verts, d'aménager des lieux de vie agréables ou de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de la biodiversité.** Afin de soutenir cet effort collectif, **deux nouveaux agents** viendront renforcer l'équipe en 2025 et la Ville investit dans du **matériel performant et adapté.** Cet équipement moderne facilitera le travail quotidien des agents tout en répondant aux exigences des pratiques de gestion différenciée, limitant les nuisances environnementales et favorisant des méthodes d'entretien durables.





6 millions d'euros investis pour la performance énergétique jusqu'en 2032



20 % d'économie d'énergie par rapport à l'objectif fixé d'ici 2030

Exemplarité en matière d'économie d'énergie

UN PATRIMOINE VERTUEUX

Dans sa démarche d'exemplarité de consommation énergétique, **les travaux engagés depuis plusieurs années permettent à la ville d'obtenir aujourd'hui déjà 20 % d'économie d'énergie par rapport à l'objectif fixé par le décret tertiaire de -30 % en 2030.** La Municipalité atteindra donc ce premier palier dès 2028 suivant la planification annuelle des travaux.

UN PLAN PLURIANNUEL

Depuis 2023, la Municipalité a mis en place un schéma directeur énergétique afin de réaliser les travaux d'investissement nécessaires, l'objectif étant d'arriver à une consommation plus vertueuse. **Dans ce cadre, la Ville a élaboré un programme d'investissement à hauteur de 6 millions d'euros jusqu'en 2032.** Dès le prochain budget, déjà 330 000 euros seront dédiés à ces travaux de performance énergétique.

En parallèle, la Ville a souscrit un contrat d'énergie verte dès ce mois de janvier pour le bâtiment le plus énergivore de la commune, à savoir le théâtre Madeleine-Renaud, contribuant ainsi au développement des énergies renouvelables avec une neutralité carbone des consommations, notamment.

Préparer l'avenir

EN PROTÉGEANT LES ZONES HUMIDES ET LES ARBRES REMARQUABLES

Au total, on dénombre **plus de 3157 arbres recensés et gérés par la collectivité.** Ce sont autant d'espaces qui confèrent à Taverny sa situation originale et attrayante qu'il convient de préserver. Aussi, le futur PLU a permis de **recenser tous les arbres remarquables et de les protéger.** De plus, toutes les haies bocagères, les zones de ruissellement, les mares, l'ensemble des sentes seront conservées afin de permettre de **reconstruire des corridors écologiques** pour la biodiversité.

AVEC LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DE NOS ESPACES VERTS

Aujourd'hui, **plus de 80 % des espaces gérés par la collectivité sont en gestion différenciée,** l'objectif étant de permettre à nos parcs, jardins et autres espaces verts de devenir des refuges pour la faune et ainsi offrir des corridors écologiques. Cette méthode consiste à réduire la fréquence de tonte, à planter des espèces végétales locales, moins

dépendantes à l'entretien ou aux produits phytosanitaires, comme par exemple les plantations de vivaces, arbustes, et plantes couvre-sol, rue Ecce-Homo.

EN DÉSIMPÉRMÉABILISANT

• Les cours d'école

Les cours d'école sont progressivement équipés d'îlots de fraîcheur, à l'instar des cours des écoles René-Goscinny, Marcel-Pagnol ou encore Louis-Pasteur qui sont désormais aménagées et désimperméabilisées sur le modèle des cours Oasis. **Chaque année, un budget de 100 000 euros y est consacré.**

• Des îlots de fraîcheur partout sur le territoire

La volonté municipale de remplacer les surfaces imperméables par des sols qui permettent à l'eau de s'infiltrer naturellement ne se limite pas aux cours d'école. **L'ensemble du territoire est progressivement aménagé d'îlots de fraîcheur,** comme par exemple la place des 7 Fontaines.

• Savez-vous planter des arbres ?

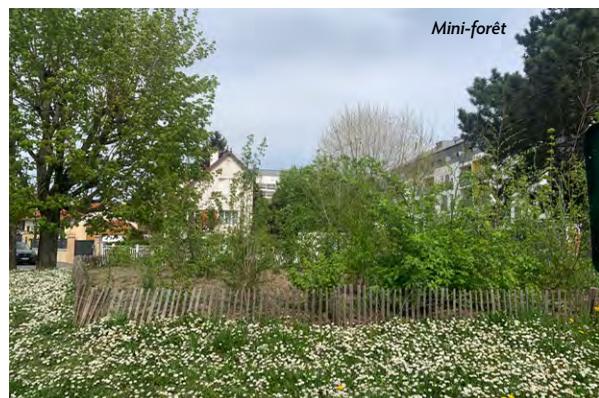
Dans cette démarche, la Ville plante chaque année de nouveaux arbres. L'an dernier, **pas moins de 50 ont été plantés et le double est prévu en 2025 !** Où donc ? Dans le quartier des Barbus, mail du Gai Savoir, ou encore dans le quartier Sainte-Honorine, boulevard du 8 mai 1945 et rue des Lilas.



Redonner sa place à la nature

22 000 M² DE PRAIRIES FLEURIES ET 7 MINI-FORÊTS

Outre les 36 parcelles de jardins familiaux dont 4 bacs potagers, véritable alternative pour les personnes sans jardin, la Municipalité a planté l'an dernier sa septième mini-forêt urbaine. Au-delà du fort potentiel de biodiversité, ces mini-forêts, inspirées de la méthode Miyawaki et plantées sur des sites en friche, avec des essences locales, offrent aux habitants un véritable îlot de fraîcheur à proximité des pistes cyclables ou des trottoirs.



En parallèle, les 22 000 m² de prairies fleuries permettent à la fois d'embellir les espaces urbains avec leurs floraisons colorées mais aussi de créer de véritables refuges pour la faune et des corridors écologiques, tout en préservant le sol et en favorisant la rétention de l'eau.

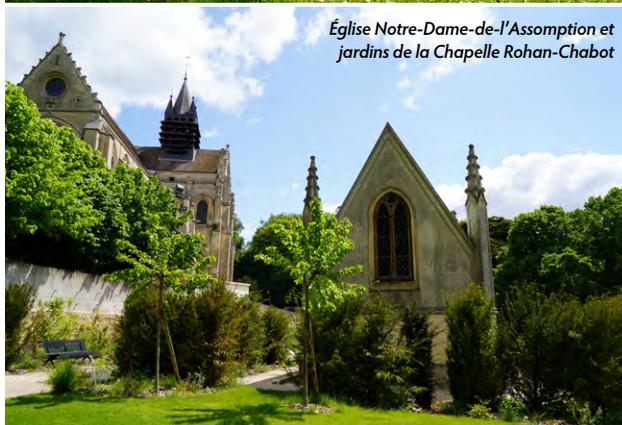
TAVERNY, VILLE VERTE ET BELLE

L'embellissement des espaces verts dans tous les quartiers de Taverny est une priorité pour la Ville. Cela passe par un fleurissement qui mêle plantations annuelles et bisannuelles, ainsi que des plantes pérennes comme des arbres, des arbustes, des vivaces et des bulbes. L'objectif est d'assurer une couverture végétale tout en respectant une gestion différenciée, appliquée avec succès depuis plus de six ans.

L'embellissement de la commune repose sur une vision globale qui inclut non seulement le fleurissement, mais aussi la propreté, ainsi que l'amélioration des voiries et des bâtiments publics. C'est le cas par exemple, dans le quartier des Barbus, avec la rénovation de la place du Gai Savoir et du Mail du Beau Repos ces deux dernières années, travaux qui ont concerné à la fois la réorganisation complète de l'îlot central (création de 21 places de stationnement et rénovation des voiries), ainsi qu'un aménagement paysager (plantation de nouveaux arbres et suppression des arbres malades et/ou des arbres représentant un risque pour la sécurité).



Vignes communales



Église Notre-Dame-de-l'Assomption et jardins de la Chapelle Rohan-Chabot



Écopâturage



ZOOM SUR

LES ÉCOUARDES:

UN ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE ET DURABLE

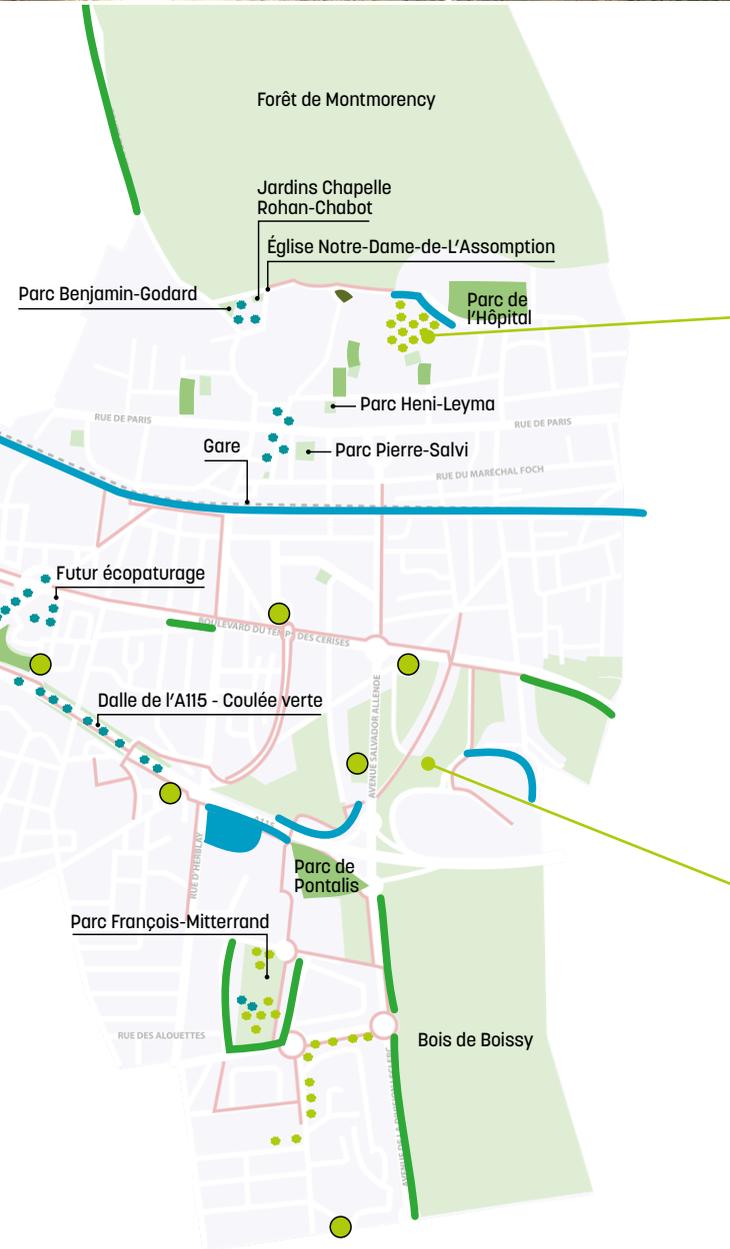
Avec le projet Quartiers des T dont fait partie la construction d'un écoquartier, la Municipalité sanctuarisera 33 ha, dont 16 ha qui accueilleront une zone maraîchère. Celle-ci servira notamment à approvisionner les écoles de la ville, les marchés, les commerces locaux. L'ouverture d'une ferme pédagogique est également prévue. Un pôle agricole de 120 ha sera créé, en partenariat avec les communes voisines de Bessancourt et du Plessis-Bouchard.



Forêt de Montmorency



Terrain des Côteaux en réaménagement



- Fauche raisonnée
- Fauchage tardif
- Eco-pâturage
- Pistes cyclables

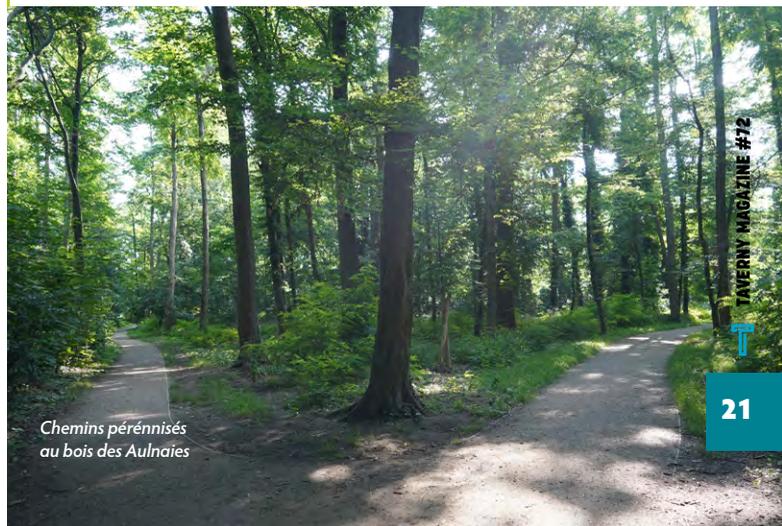
- Mini-forêts
- Arbres plantés en 2024
- Arbres plantés en 2025

🔍 ZOOM SUR TERRAIN DES CÔTEAUX : INAUGURATION PRÉVUE AU PRINTEMPS

À proximité directe de l'arboretum et de la forêt domaniale de Montmorency, le terrain des Côteaux nouvellement aménagé (1 million d'euros entièrement financés par le Conseil régional d'Île-de-France) sera inauguré l'automne prochain. Totalement réaménagé, cet espace offrira des allées de promenade avec des passerelles en bois, des aménagements écologiques comme des haies de Benjes et un jardin de pluie, favorisant la biodiversité. Des équipements sportifs seront aussi installés pour encourager l'activité physique des habitants. En parallèle, la Municipalité avait déjà procédé à l'ouverture de son arboretum ainsi que du jardin de la chapelle Rohan Chabot. La reprise du rucher municipal, l'entretien des vignes communales ainsi que le réaménagement des sentes favorisent également ce retour à la nature.

🔍 ZOOM SUR LE BOIS DES AULNAIES, UN LIEU DE NATURE REDONNÉ AUX HABITANTS

Depuis juin dernier, les Tavernaciens profitent d'un nouvel espace de verdure d'une vingtaine d'hectares, entièrement réaménagé par Île-de-France Nature, avec l'instauration de zones de promenades forestières de qualité. Au-delà des 2 km de chemins pérennisés, près de 140 arbres et arbustes ont été replantés ainsi qu'un hectare de prairies destinées à favoriser le développement de la biodiversité.



Chemins pérennisés
au bois des Aulnais



Une action de toutes et tous

• Mobiliser et sensibiliser toute l'année

Au quotidien, les citoyens participent, à leur niveau, à l'embellissement du territoire, à travers de **nombreux événements** : le concours « Jardins et Balcons Fleuris », les balades propreté, la fête de la Nature, les Journées du patrimoine sont autant d'occasions de sensibiliser et d'associer les habitants dans cette démarche d'exemplarité écologique.

• **Renforcer l'engagement citoyen**
Votre participation au vote du Budget participatif écologique de la Région Île-de-France permet chaque année de soutenir des projets portés par la Ville

et destinés à améliorer le cadre de vie : végétalisations et rafraîchissement des espaces publics, îlot de fraîcheur dans une cour d'école, aménagement pour le bien-être animal, achat de sondes tensiométriques et favorisation de l'avifaune sont les projets subventionnés cette année dans le cadre de Budget participatif écologique.

• Concerter la population

Parce qu'il est essentiel d'associer la population aux évolutions du territoire, la Ville met en place des concertations aussi souvent que nécessaire. Dans ce cadre, les enfants de l'école Louis-Pasteur ont pu imaginer leur cour d'école élémentaire idéale.

Tous en selle !

Taverny, 1^{re} ville cyclable du Val-d'Oise depuis 2021 au baromètre des villes cyclables



La Municipalité poursuit son maillage territorial de voies douces, dans le cadre de son plan local d'urbanisme et de sa démarche d'Agenda 21, la stratégie municipale consistant à intégrer des pistes cyclables pour chaque nouveau projet d'aménagement ou de rénovation. Sans compter la création de stationnements vélo et trottinette partout sur le territoire, avec une priorité donnée aux abords des gymnases et bâtiments publics. 90 nouvelles places de parking sécurisées vont ainsi permettre de renforcer la sécurité et de faciliter le quotidien des cyclistes et trottinettistes.

Le parc Pontalis, nouvel exemple de co-construction

Situé le long de la RD 407, à proximité du skate-park et du lycée Jacques-Prévert, le parc de Pontalis fait l'objet d'un vaste projet de réaménagement et va permettre une véritable continuité écologique entre le parc de Boissy d'un côté et François-Mitterrand de l'autre. Basé sur le même principe que la construction de la place Charles-de-Gaulle, ce projet à hauteur d'1 million d'euros va associer la population à la démarche de rénovation à travers notamment une marche exploratoire suivie d'ateliers. Aussi, le projet finalisé permettra d'offrir un lieu qui réponde aux différents besoins de l'ensemble de la population : jeunesse, seniors, familles, sportifs...

Les hérissons aussi ont leur association !

Depuis août 2022, Taverny est le berceau d'une association unique dans le Val d'Oise : Piqu'enBoule. Reconnue d'intérêt général, elle est entièrement dédiée à la protection et aux soins des hérissons.



Fascinée depuis l'enfance par ces petits mammifères, Martine Volatier crée Piqu'enBoule en 2022, après sept ans d'engagement comme bénévole au sein de l'association Faune Alfort, dédiée au soin de la faune sauvage. « J'y ai acquis une riche expérience qui m'a permis de suivre une formation afin de devenir capacitaine pour les hérissons », explique la Tabernacienne aujourd'hui épaulée par huit autres membres, tous bénévoles passionnés bien décidés à sauvegarder cette espèce en danger (cf. encadré).

UN CENTRE DE SOINS ET DE SENSIBILISATION

Piqu'enBoule est bien plus qu'un refuge : c'est un centre de soins et de réhabilitation. En effet, l'association prend en charge les hérissons malades, blessés ou orphelins, souvent trouvés par des particuliers. L'objectif ? Leur offrir les soins nécessaires pour être relâchés dans leur habitat naturel et ainsi préserver l'espèce.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, une quinzaine de hérissons sont soignés au sein du centre, lequel a déjà accueilli 133 spécimens depuis septembre 2022 !

Une mission qui a un coût : chaque hérisson soigné représente un investissement moyen de 60 à 80 euros, entre la nourriture, les médicaments, la construction d'abris, le matériel vétérinaire... Raison pour laquelle l'association compte sur le soutien de nouveaux adhérents (15€ par an) et autres donateurs ponctuels, les sommes versées donnant droit à une réduction d'impôt.

SENSIBILISER POUR MIEUX PROTÉGER

L'association œuvre également pour sensibiliser le public aux menaces qui pèsent sur le hérisson : pesticides, disparition des habitats, mécanisation des pratiques agricoles et trafic routier. Régulièrement, des ateliers pédagogiques sont proposés pour apprendre les bons gestes face à un hérisson en détresse.

Piqu'enBoule oriente aussi les particuliers vers des vétérinaires adaptés.

Un animal menacé

Depuis octobre 2024, le hérisson d'Europe est classé parmi les espèces "quasi menacées" d'extinction. Intégralement protégé en France depuis 2007, sa population est pourtant en déclin. Bon à savoir, sa détention à domicile est strictement interdite par la loi : seul un centre de sauvegarde habilité peut lui venir en aide. Par ailleurs, toute atteinte aux individus ou à leurs sites de reproduction est un délit passible de 3 ans de prison et 150 000 € d'amende.



Plus d'infos : piquenboule@orange.fr
<https://www.piquenboule.fr>



La Ville se réjouit de la libération de Paul Watson



La Municipalité avait milité pour que sa détention prenne fin... Après 149 jours de prison, Paul Watson a finalement été libéré à la suite de la décision du Danemark de ne pas procéder à son extradition vers le Japon.

Le créateur de l'ONG Sea Shepherd, militant écologiste et grand défenseur des océans, était détenu depuis le 21 juillet 2024. Accusé par le Japon de faits de vandalisme et d'obstruction au commerce dans le cadre de sa lutte contre la chasse à la baleine, remontant à 2010, il a pu être

libéré mardi 17 décembre, après le rejet par les autorités danoises de donner un avis favorable à une demande japonaise d'extradition.

En réponse à un appel lancé par le journaliste Hugo Clément, la Municipalité, qui a fait de la défense des animaux l'une de ses priorités, avait affiché, dès le mois d'octobre dernier, le portrait de Paul Watson sur la façade de l'Hôtel de ville. « J'espère que la France lui accordera la nationalité française », a fait savoir Florence Portelli, Maire de Taverny, à l'annonce de la bonne nouvelle.

Inclusivité au volley

Du sport pour tous !

Depuis la rentrée scolaire, le club de volley Taverny / Saint-Leu propose une section Sport Santé, permettant d'adapter le volley (fit volley / soft volley) à toute personne, avec ou sans pathologie et/ou en situation de handicap.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité mène une politique active en faveur de l'inclusion dans le sport. La création en 2021 de la Maison Sports-Santé en est le parfait exemple, puisque cette dernière permet aux participants de bénéficier d'un programme d'activités physiques et sportives adapté, sur prescription médicale. Elle apporte donc tout son soutien au club de volley dans le développement de cette nouvelle section.

UNE COACH SPÉCIALEMENT FORMÉE

À l'écoute des besoins et attentes de ses adhérents, le club de Taverny / Saint-Leu a souhaité s'engager dans le développement de nouvelles pratiques du volley. Afin d'accueillir au mieux des adhérents souffrant de problématiques telles que la maladie mentale, une mobilité réduite ou encore un handicap physique, le club a permis à la responsable de la section, Sandrine Albert, d'effectuer un parcours complet de formations : le niveau 1 sport-santé auprès du CDSO, suivi d'une formation auprès de la fédération française handisport, le niveau 1 de volley santé puis les formations niveau 1 et 2 pour le volley-assis délivrées par la fédération française de volley-ball. Sandrine Albert nous précise : « Lors de ces formations, j'ai rencontré de nombreux participants et formateurs qui m'ont vraiment confortée dans la volonté mais



Démonstrations du club de volley Taverny / Saint-Leu lors de la journée handicap organisée par Municipalité en avril 2023

aussi et surtout la nécessité aujourd'hui d'ouvrir cette nouvelle section au sein de notre club ».

SOFT ET FIT VOLLEY, DEUX PRATIQUES INCLUSIVES

Le soft volley et le fit volley sont des formes alternatives du volley ball, adaptées pour être plus accessibles et répondre à des objectifs spécifiques, comme l'inclusion, la santé ou le plaisir ludique.

« Ouvert aussi bien aux personnes en situation de handicap ou souffrant de pathologies, qu'aux personnes âgées, chaque entraînement débute par un échauffement sous forme ludique pour travailler la motricité et le renforcement musculaire, explique Sandrine Albert. Que ce soit pour le fit ou le soft volley, les ateliers sont toujours ludiques, spécifiques (seul ou à plusieurs) et adaptés à chacun, selon l'intensité et la posture. Au-delà de l'attrait sportif, ces nouvelles pratiques présentent un intérêt social car les gens ont envie de sortir de chez eux pour partager un moment de loisir et de convivialité. »



Les séances se déroulent le mercredi, de 20h30 à 22h30, au gymnase Richard-Dacoury.



Pour tout renseignement ou inscription, Sandrine Albert, coach spécialisée : 06 61 56 20 42



Hommage à Alain-Yves Germain, Président du Conseil de quartier des Côteaux

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès soudain d'Alain-Yves Germain, survenu le 24 novembre dernier, à l'âge de 75 ans. Homme engagé et à l'écoute, il a œuvré avec passion pour le bien-être des habitants et l'amélioration de la vie dans son quartier et dans la commune.

Tabernacien depuis 1979, Alain-Yves Germain, informaticien de profession, marié et père de deux enfants, rejoint le Conseil de quartier des Côteaux durant l'épidémie de Covid-19, en 2021. Élément moteur, il devient conseiller, puis vice-président et enfin président du Conseil en septembre 2022.

UNE IMPLICATION SANS FAILLE

Alain-Yves a toujours mis un point d'honneur à mobiliser les personnes : il allait à la rencontre des gens, n'hésitait pas à faire du porte-à-porte pour créer du lien, avec l'objectif de dynamiser un groupe, entreprendre ensemble et faire bouger les choses. « Il a pris cette mission très à cœur. Il a toujours été très motivé, même si

parfois déçu de voir que certaines choses n'avancèrent pas aussi vite qu'il le souhaitait », confie Régine, sa femme, avec qui il aurait célébré ses 50 ans de mariage en 2025. Alain-Yves avait même créé un petit journal qu'il diffusait auprès des résidents des Côteaux : il y glissait notamment les comptes-rendus des réunions de quartier et relayait la communication de la Municipalité.

UN HOMME PASSIONNÉ

Fondu de nature et de randonnées, passion qu'il partageait avec sa femme, Alain-Yves aimait sa ville et son quartier. L'un de ses derniers projets en tête était de mettre en lumière, dans un article, la vie du hameau de Montubois, dans le nord de Taverny,

en limite de la Forêt de Montmorency, patrimoine historique encore assez méconnu. Il avait pour cela pris contact avec l'Association généalogique de Taverny. Mais sa passion première, c'était la musique. Guitariste et pianiste, il a très vite monté des groupes dans sa jeunesse. Il a d'ailleurs pu partager la scène avec Hugues Aufray, pour lequel il a notamment joué de la cithare.

L'investissement et le dévouement d'Alain-Yves resteront dans les mémoires de celles et ceux qui l'ont côtoyé. Le Maire, Florence Portelli, et l'équipe municipale, adressent leurs sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Loann Jovasevic

« J'ai envie de tenter ma chance et de voir jusqu'où je peux aller. »



Bio express

21 octobre 2007

Naissance à Pontoise

2012

Quitte Taverny en famille pour vivre à Dakar

Octobre 2022

Passé du tennis au padel

2023

Retour à Taverny

Octobre 2023

Premier vrai entraînement de padel

26 août 2024

Deviens vice-championne de France

13 décembre 2024

Participe au tournoi national junior de Lyon

L'espoir du padel féminin français

En tout juste un an, Loann Jovasevic s'est imposée comme une valeur sûre du padel. Et cette lycéenne de 17 ans compte bien atteindre le plus haut niveau de ce sport - sorte de mix entre tennis et squash, joué exclusivement en double sur un court fermé - qui fait de plus en plus d'adeptes.

Comment avez-vous découvert le padel ?

J'ai toujours fait beaucoup de sport : de la danse, du roller, du vélo, de la boxe, et surtout du tennis, dans lequel évoluait mon papa, ancien champion de motocross. J'ai d'ailleurs fait mes premiers pas au Cosmopolitan Club Tennis de Taverny, dès mes 4 ans. Puis ma famille est partie vivre à Dakar (Sénégal) où j'ai continué le tennis. En 2018, mon club a fait construire des terrains de padel : j'ai commencé à faire quelques parties, entre amis. Je trouvais ça sympa mais moi, ce que je voulais, c'était faire carrière dans le tennis où j'étais assimilée 5/6.

Qu'est-ce qui vous a amenée à délaisser le tennis pour le padel ?

En octobre 2022, j'ai participé à un stage de padel organisé par Catherine Lalanne, nouvelle championne du monde seniors qui m'a dit que j'avais le potentiel pour être sélectionnée pour faire partie des équipes junior françaises. J'ai été étonnée ! Je lui ai dit que je me voyais plutôt dans le tennis, mais elle m'a démontré que ce serait plus simple pour moi d'exceller au padel. Au Sénégal, les structures de tennis ne sont pas optimales et j'étais en retard par rapport à la moyenne de participation aux tournois.

Le temps d'une nuit de réflexion, mon choix était arrêté.

Comment s'est passée votre arrivée dans le circuit ?

De janvier à juin 2023, j'ai fait trois voyages entre Dakar et la France pour des tests lors de rassemblements nationaux, ce qui m'a permis de participer aux championnats de France. J'étais la nouvelle, tout le monde se connaissait et les paires déjà faites. Je ne savais pas encore bien jouer avec les vitres, je ne connaissais pas les tactiques...

J'ai terminé 12^e sur 13, mais cela m'a vraiment motivée pour la suite. Mes parents, que je remercie, m'ont fait confiance et ont décidé de me suivre dans mon projet d'atteindre le plus haut niveau. Nous sommes revenus en France car à Dakar il n'y a pas de fédération. Il a fallu trouver un club et un coach... J'ai commencé avec Yann Auradou - ancien 8^e français - qui m'avait fait passer les tests, mais il était difficile d'accorder nos emplois du temps pour s'entraîner. Puis on a découvert Casa Padel, à Saint-Denis, où j'ai rencontré Jonathan Le Gall, un ancien tennisman professionnel, qui est devenu mon coach en octobre 2023. Cette année de transition n'a pas été facile, mais je suis passée en terminale, ce dont je suis fière !

Et vous êtes vite montée en puissance...

Oui, grâce aux entraînements - deux jours par semaine et un match, généralement le week-end -, j'ai fait un boom en peu de temps. Sauf que la clé au padel, c'est l'équilibre de la paire. Trouver une partenaire a été compliqué... J'ai commencé avec Célia Talano, avec qui j'ai participé aux championnats de France. On a fini vice-championnes de France ! Maintenant que je multiplie les compétitions, plus de joueuses demandent à jouer avec moi.

Comment envisagez-vous la suite de votre carrière ?

Quand je suis arrivée en France, j'étais classée dans les 1 800. Aujourd'hui, je suis la 202^e joueuse française. Mon but c'est d'être dans le top 100 d'ici février. Le problème c'est qu'il y a encore trop peu de tournois féminins. Et cela dépend de mes examens : vu que le bac arrive, je priorise cela. Ensuite, j'aimerais me mettre au padel à 100%, idéalement dans une académie où mes entraînements et mes tournois seraient planifiés. En parallèle, j'aimerais apprendre les langues pour parler espagnol et anglais couramment. On étudie donc un possible départ en Espagne dès l'année prochaine : mon club est rattaché à Madrid et c'est en Espagne que se trouve le plus haut niveau ! Si je reste en France, il faudra penser à aller dans le Sud où le padel est plus développé, mais cela dépendra aussi des sponsors qui pourront m'accompagner dans mon projet. En tout cas, j'ai envie de tenter ma chance et voir jusqu'où je peux aller car c'est quelque chose que je fais vraiment par passion.



Groupe de la majorité

POUR TAVERNY, ALLONS PLUS LOIN !

Bonne année 2025

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

À l'aube de cette nouvelle année, la majorité municipale rassemblée derrière le Maire, Florence Portelli, vous adresse tous ses vœux de bonheur, de santé et d'espérance pour vous et vos proches.

Malgré un contexte politique national incertain, la gestion d'une collectivité commande expérience, rigueur et choix clairs pour tenir les engagements pris en 2020 et permettre de faire face aux difficultés à plus ou moins long terme... mais avec le souci permanent de servir l'intérêt général.

2025 verra d'abord le vote du budget primitif en février où malgré la baisse continue des dotations de l'État, la majorité municipale maintiendra un haut niveau de dépenses d'investissement au bénéfice de tous les habitants et ce, **sans aucune augmentation des**

impôts locaux sur les résidences principales.

Les projets que nous portons visent à faire rayonner Taverny bien au-delà de notre territoire et ne pourraient voir le jour sans le soutien financier de la Région Île-de-France, du Département du Val-d'Oise ou de l'État. La recherche de subventions multisectorielles permet de mettre tous les chances de notre côté afin d'atténuer le reste à charge pour la ville et de ne pas perdre un seul euro.

Parmi les nombreux projets, comment ne pas citer ici (de manière non exhaustive) : la piscine olympique, la reconstruction du gymnase Jean-Bouin, le réaménagement des Côteaux, le développement des circulations douces, l'équipement de notre police municipale, l'équipement de nos établissements culturels (médiathèque, théâtre, conservatoire, etc.).

Concrètement et par exemple, depuis le début du second mandat en mars 2020, pas moins de **2,5 millions d'euros ont été obtenus par la**

Région Île-de-France et 1,5 millions d'euros par le Département du Val-d'Oise grâce à l'engagement de nos deux vice-présidentes, Florence Portelli et Laetitia Boisseau-Stal.

Dans un autre registre, la nouvelle halle de marché de notre cœur de ville verra le jour au printemps, symbole du renouveau attendu du centre ancien et permettant enfin à notre commune de disposer d'un équipement adapté avec une place piétonne, un grand parking souterrain et un restaurant moderne.

Les prochaines semaines verront l'aboutissement d'autres projets et le lancement de nouvelles initiatives visant à faire de Taverny, une ville toujours plus recherchée et dynamique.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre dévouement : nous restons à votre écoute et vous renouvelons tous nos meilleurs vœux pour 2025 !

Bien cordialement.

Groupes de l'opposition

CHANGEONS D'ÈRE À TAVERNY

Qu'est-ce que Madame le Maire ne veut pas comprendre ?

M^{me} Portelli et son équipe clairoignent à qui veut entendre que l'opposition est contre tout, alors que nous votons positivement près de 80% des délibérations.

On nous présente contre les résidences pour les séniors. FAUX. Nous nous sommes opposés AU PROJET de la Tuyolle car il était spéculatif et destructeur d'espaces boisés classés.

Nous nous sommes opposés à la **reprise pour 1000000 d'euros (!) du bail du foyer public pour personnes âgées à revenus modestes Jean Nohain**, vidé de ses résidents, car la municipalité n'a pas su nous donner de projet pour ce bâtiment.

On nous présente contre les projets pour la jeunesse. FAUX. Nous sommes opposés au PROJET Urban Soccer car il s'agit de céder au privé et de détruire en partie un espace public naturel.

Nous ne sommes pas opposés au projet de Bowling mais à la cession au privé de ce terrain et ses espaces verts dans des conditions favorables.

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2025.

Thomas COTTINET - Catherine THOREAU - Franck CHARTIER -
Bilinda MEZIANI - Cédric LE ROUX
www.changeonsdertaverny.fr

SOCIALISTE

Chères Tabernaciennes,
chers Tabernaciens,

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Que 2025 soit une année de bonheur, de santé et de réussites pour tous. Nous formulons aussi le souhait d'une commune plus juste, plus transparente et plus respectueuse des deniers publics.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons dénoncé l'opération entourant le projet de bowling. Nous n'avons jamais voté contre un bowling ! mais contre une cession désavantageuse. Deux évaluations des domaines prévalaient : l'une incluant la maison du gardien ; l'autre, plus basse, pour un terrain nu.

La ville choisit de détruire le bâtiment à ses frais pour **vendre au prix le plus bas et de surcroît avec moins 10% de l'évaluation domaniale.**

Ces décisions répétées privilégient certains investisseurs sans concurrence et interrogent sur les priorités de la majorité. Nous appelons à plus d'exemplarité.

En 2025, pensons à dynamiser Taverny en soutenant nos commerçants, piliers de la vitalité tabernacienne.

Yolande BAETA
lparoleauxtabernaciens@gmail.com

TAVERNY, VILLE FRANÇAISE

Hommage à Alain-Yves GERMAIN (+)

C'est avec une vive émotion et une profonde tristesse que nous avons appris le rappel à Dieu d'Alain-Yves GERMAIN quelques jours avant les fêtes de fin d'année.

Alain-Yves GERMAIN était le Président du Comité de Quartier des Côteaux. Tabernacien très impliqué dans la vie de sa commune, il était très apprécié de son voisinage et bien au-delà. Bourré d'humour, passionné de musique, il savait redonner toujours optimisme et confiance à tous ceux qui l'approchaient.

Il était mon ami et nous partagions de nombreuses idées et valeurs communes.

A toute sa famille je renouvelle mes condoléances attristées

Qu'Alain-Yves GERMAIN repose en paix et qu'il envoie du Ciel grâces et bénédictions sur sa famille, ses amis et sa commune qui pleurent son départ.

Alexandre SIMONNOT
06 62 34 28 19
alex.simonnot@gmail.com



Nos qualifications :



Spécialiste des marques de chaudière :



Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.



Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont
ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard
95320 Saint-Leu-La-Forêt

Mail : asvstephanevue@gmail.com

www.societeasv.fr

Stéphane Vue
Tél. : 06 60 45 23 91
Tél. : 01 39 32 96 71

[asvstephanevue](https://www.facebook.com/asvstephanevue)



La Maison
des Obsèques
GROUPE **vyv**

POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

Ets **RÉGIS-LESCARCELLE**
TAVERNY - 231 rue de Paris

☎ 01 30 40 16 72

N° HABILITATION : 23-95-0162 | N° ORIAS : 18006843



Permanence téléphonique
24h/24 et 7j/7 et intervention à domicile

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



... CENTRE DE L'AUDITION
Catherine Allain



13 RUE CARNOT
MONTMORENCY
01 34 05 02 05

Maître
AUDIO

44 RUE DU GAL LECLERC
ST-LEU-LA-FORÊT
01 39 60 08 37



TESTS AUDITIFS - AUDIOPROTHÈSES - TIERS PAYANTS - EMBOUTS

www.ca-laudition.fr

GUENEGO AUTOMOBILE

Réparation et vente de véhicules neufs et d'occasion



CITROËN

183 rue d'Herblay, 95150 TAVERNY
Tél : 01 39 95 44 00

82 rue du Gros Noyer, 95120 ERMONT
Tél : 01 34 14 63 47

www.guenegoautomobile.fr

TH
ÉÂ
TRE
MADELEINE
RENAUD

OVNI

D'IVAN VIRIPAEV



► Pour réserver
vos places
c'est par ici

 **DÎNEZ
AU THÉÂTRE**

VENDREDI 17 JAN. / 20H30

THÉÂTRE

DÈS 14 ANS

THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD

6 rue du Chemin Vert de Boissy

01 34 18 65 10

 ville-taverny.fr



@VilleDeTaverny   
#MaquestionauMaire

Je vais devoir m'absenter juste après les fêtes et ne reviendrai qu'en février. La collecte de sapins sera-t-elle encore réalisée ? Sinon, que pourrai-je faire de mon sapin ? **Joëlle H.**

Une fois les fêtes passées, le sapin de Noël n'a plus sa place dans le salon et il est également un déchet encombrant, que l'on ne peut déposer où l'on veut, quand on veut.

C'est pourquoi la Municipalité installe chaque année des points de dépôt de sapins. Ces derniers seront récupérés par le syndicat Tri Action, jusqu'au 31 janvier, lors de la collecte des déchets résiduels de votre secteur. Passé ce délai, il vous sera toujours possible de le déposer sur le trottoir devant chez vous avant la collecte des ordures ménagères.

Sachez également que votre sapin se recycle. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez le déposer en déchetterie, aux encombrants ou aux déchets verts. Pensez bien à l'emballer dans un sac à sapin. Notez que les sapins de Noël naturels floqués ne peuvent pas être recyclés, le flochage n'est pas réalisé avec des matières organiques.

Et si vous disposez d'un jardin, pourquoi ne pas envisager que votre sapin devienne un symbole durable de votre engagement pour la nature ? Dans le cadre de notre démarche « Taverny, ville verte » (cf. dossier p. 16), nous invitons tous les habitants à replanter leur sapin de Noël dans leur jardin. Un geste simple, mais puissant, qui contribue à la biodiversité et à l'embellissement de notre cadre de vie. Quelques gestes simples suffisent : assurez-vous que votre sapin possède ses racines, gardez-le en pot à l'intérieur pendant les fêtes, puis préparez un espace ensoleillé ou légèrement ombragé dans votre jardin. Arrosez-le régulièrement après la plantation pour favoriser son enracinement.

LE POST LE + « LIKÉ »  **INSTAGRAM**
 9 DÉCEMBRE

 128



Noël à Taverny

Suivez-nous sur       

LE POST LE + VU
 11 DÉCEMBRE

 **FACEBOOK**

 6359



Rencontre avec l'équipe de France de water-polo



TAVERNY'PODCAST

Découvrez vite le témoignage de Sandrine Le Bris, une des deux infirmières coordinatrices ainsi que d'Allam, une des aides-soignantes du SIADPA, le service municipal de soins infirmiers à domicile (cf. p. 12 sur le Taverny'Podcast).



TAVERNY PASSION  **INSTAGRAM**



Bravo à @patrimoine_francais

Vous aussi, postez vos meilleures photos de la ville avec #tavernypassion : un lieu, un instant, un regard que nous mettrons peut-être prochainement en avant !
Partagez votre passion !



♥ Santé

Vendredi 17 janvier, de 14h30 à 19h30
Samedi 18 janvier, de 14h30 à 19h30

DON DU SANG : NOUVELLE COLLECTE

Gymnase Richard-Dacoury (salle de réunion au rez-de-chaussée)
L'Établissement français du sang organise sa prochaine collecte.
Vous aussi, devenez donneur !

 Une seule adresse pour prendre rendez-vous :
Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

👂 Santé

Jeudi 23 janvier
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h
DÉPISTAGE AUDITIF GRATUIT
Au CCAS, 105 rue du Maréchal Foch

Dépistage auditif gratuit par un audioprothésiste de « Cent pour son audition »

 Plus d'infos :
01 34 18 72 18



🔪 À table !

Menus des écoles et accueils de loisirs - Janvier 2025

Menus sous réserve de certaines modifications

 > Produits bio indiqués en vert

LUNDI 6

Salade coleslaw (Carotte, chou blanc, oignon, mayonnaise) • Endives et vinaigrette moutarde • Sauté de bœuf charolais marengo (persil, pulpe de tomate, champignon) • Pommes de terre • Dessert lacté flan saveur vanille nappé caramel • Mousse au chocolat au lait

MARDI 7

Sauté de porc* lr sauce fermière (oignon, petits pois, carotte) / Sauté de dinde lr façon fermière • Blé aux petits légumes • Saint Nectaire aop • Fourme d'Ambert aop • Fruit au choix

MERCREDI 8

Salade verte • Noix de cajou et vinaigrette moutarde • Boulette au mouton et bœuf sauce barbecue • Pommes de terre quartier avec peau • Assiette de fruits frais et crème fouettée

JEUDI 2

Mâche et betteraves et vinaigrette moutarde • Radis roses et beurre demi sel • Poulet lr sauce façon orientale • Boulgour • Légumes couscous • Fromage blanc aromatisé aux fruits au nature

VENREDI 3

Pané à l'emmental • Poêlée de légumes (courgettes, carottes et pommes de terre) • Cantal aop • Pont l'évêque aop • Fruit au choix

VENREDI 10

Salade florida (SV, mandarine, pamplemousse, croutons) • Salade verte aux pommes et oranges et vinaigrette aux herbes et dés de gouda • Merlu pmd sauce échalote • Haricots verts • Galette à la framipanane

LUNDI 13

Salade de pommes de terre • Salade de pois chiche vinaigrette à la moutarde et cantal aop • Omelette fraîche • Jardinière de légumes (carotte, p.pois, h.vert, navet) • Fruit au choix

MARDI 14

Carottes râpées et vinaigrette moutarde • Pomelos • Sauté de veau lr sauce diabolotin • Boulgour • Chou fleur en béchamel • Crème dessert saveur chocolat au saveur vanille

MERCREDI 15

Soupe mélange 3 légumes (carottes navets céleri, pommes de terre) • Carbonara* (sauce à la crème, champignons et lardons de porc) • Filet de dinde lr façon jambon sauce charcutière • Coquillettes blé semi-complet et emmental râpé • Fruit au choix

JEUDI 16

Salade verte aux croûtons • Sauce caesar • Pâté chinois de bœuf char et maïs et purée de pommes de terre AGB • Duo de mozzarella et cheddar râpés • Crêpe au sirop d'érable

VENREDI 17

Rillettes de porc* / Pâté de mousse de canard et cornichon • Hoki pmd sauce au citron • Riz • Épinards branche à la crème • Yaourt bio aromatisé vanille au nature

LUNDI 20

Penne sauce pesto, fèves et cantal râpé et emmental râpé • Petit fromage frais aromatisé aux fruits • Petit fromage frais nature au lait entier • Fruit au choix

MARDI 21

Emincé de chou rouge • Mâche et betteraves et vinaigrette au miel et moutarde à l'ancienne • Nuggets de poulet • Mayonnaise et ketchup • Pommes de terre quartier avec peau • Mousse au chocolat au lait Liégeois saveur vanille sur lit de caramel

MERCREDI 22

Pizza au fromage Duo de mozzarella et cheddar râpés • Rôti de bœuf char froid sauce Goulash • Petits pois mijotés • Fruit au choix

JEUDI 23

Soupe Butternut (Butternut AGB, purée PDT) et emmental râpé • Merlu pmd sauce aux épices douces • Blé facon pilaw • Fruit au choix

VENREDI 24

Salade verte aux pommes et oranges • Salade iceberg et croûtons et vinaigrette moutarde • Sauté de porc* LR, lardons et sauce tomate / Sauté de dinde LR, dés de dinde et sauce tomate • Gratin de chou fleur et emmental râpé • Cake au chocolat, farine lcl

LUNDI 27

Radis roses et beurre demi-sel • Salade coleslaw (Carotte, chou blanc, oignon, mayonnaise) • Saucisse chipolatas* / Saucisse de volaille façon chipolatas • Pommes de terre en gratin • Haricots verts • Dessert lacté flan saveur vanille nappé caramel • Dessert lacté gélifié saveur chocolat

MARDI 28

Salade verte et maïs et croûtons et vinaigrette moutarde • Fusilli sauce lentilles verte tomate • graines de courges (fusilli AGB, tomates AGB) et emmental râpé • Coupelle de purée de pomme et poire • Coupelle de purée de pommes et bananes

MERCREDI 29

Taboulé • Salade de pois chiche vinaigrette à la moutarde et Tomme Blanche • Poulet lr sauce chasseur • Carottes locales • Fruit au choix

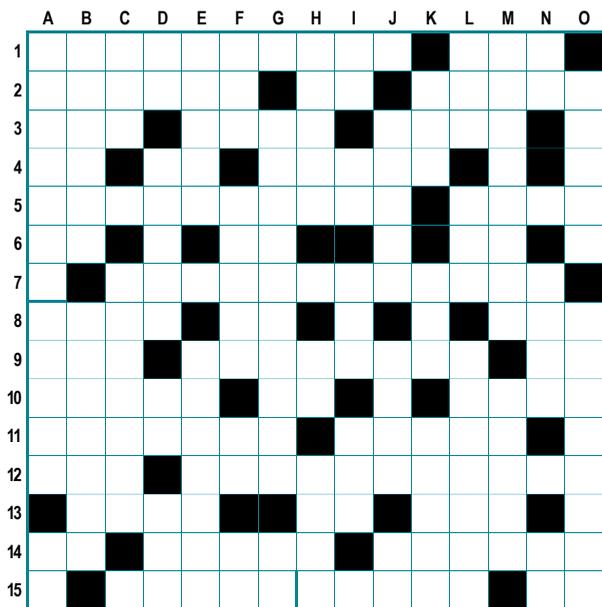
JEUDI 30

Chou chinois vinaigrette au cumin et coriandre • Rôti de bœuf char sauce caramel • Riz AGB légumes sauce Teriyaki, Oeuf dur • Yaourt nature de Sigy lcl • Coulis de mangue

VENREDI 31

Parmentier de saumon, pomme de terre • Salade iceberg et vinaigrette moutarde • Saint Nectaire aop • Pont l'évêque aop • Fruit au choix

À vous de jouer !



2025 : L'EXEMPLARITÉ POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AMBITIEUSE

MOTS CROISÉS DE ANAËLLE IMBERT - ©LES MOTS, LA MUSE

HORIZONTALEMENT /// **1** Qui respecte l'environnement et favorise le développement durable, telle la transition engagée par la Ville. Se livra à des déductions. **2** Qu'il aille au diable. Il arrive le premier ! Singe aux fesses rouges. **3** Espace vert. Augmenta la puissance. Il est projeté à l'écran. **4** C'est pour de l'argent. Pied de lampe. Il y a un monde fou ! **5** Telle l'ambition commune des habitants, des élus et des services municipaux dans l'embellissement et la préservation de notre territoire. Elle peut être brillante lorsqu'elle passe en tête. **6** Un être conjugué. Il intéresse les chercheurs. En ce lieu. **7** Variété des espèces végétales et animales préservées dans les espaces verts et naturels de la ville. **8** Bruit de coup. Groupe de chefs militaires. Et le reste. **9** Fait le lien à reculons. L'un des engagements collectifs pour préserver l'environnement, illustré par la participation des habitants au week-end du WORLD CLEAN UP DAY, dédié au nettoyage des espaces publics. Éclat de rire. **10** Fatigué à l'excès. Dernier Jean-Paul. Joignit les deux bouts. **11** Portion de route. Attributs de super-héros. **12** Patron latin. Modèle de durabilité construit grâce à l'engagement des Tabernaciens et guidé par l'Agenda 21. **13** Suffixe exprimant le changement. C'est-à-dire en bref. En marge. **14** Zone de fracture. Formules à la carte pour la nouvelle année. Gradé dans la marine. **15** Ce que la Ville de Taverny vous souhaite ! Île de France.

VERTICALEMENT /// **A** Lieux de nature préservés et aménagés, essentiels pour le cadre de vie, le lien social et la biodiversité dans nos quartiers. Les gens. **B** Bateaux de marchandises. Concocterais une bonne sauce. **C** Se livre à des déductions. Coins de verdure suspendus où les habitants donnent libre cours à leur créativité florale, particulièrement célébrée lors du concours «Jardins et Balcons Fleuris». **D** Note à l'unisson. Réservoir rempli. Radon. Premiers signes d'évolution. **E** Brève précipitation. La coccinelle en raffole. **F** Science de la Terre. Brouiller l'accès. Du côté d'Oxford. À l'intérieur. **G** Ensemble riche de sites historiques, culturels et naturels qui valorisent l'identité de Taverny et son héritage pour les générations futures. Son drapeau est étoilé. **H** Du latin pour ainsi dire. Constante d'Archimède. Fit le DJ. **I** Il arrive le premier ! Quatre à Rome. Municipalité des Pyrénées-Orientales. Chef des pions. **J** C'est la deuxième décernée à notre ville par le label «Villes et Villages Fleuris», un beau bouquet en devenir ! C'est pareil. 2025 en est un nouveau. **K** Sa clairette est célèbre. Simple d'esprit. Couleur mauve. **L** Il s'y entend en oreilles. Vous y êtes bien ! À consommer avec modération ! **M** Réserve naturelle. Matière mise au panier. **N** Aluminium. Il crée un effet de serre. Altesse Royale. **O** Celui des «Villes et Villages Fleuris» valorise l'engagement de notre commune pour un fleurissement durable, la préservation de la biodiversité et une gestion écologique des espaces verts. Lieu historique dont les jardins ont été réhabilités pour offrir un espace de verdure accessible et mettre notre patrimoine commun en valeur (... Rohan-Chabot).

Retrouvez les solutions dans le prochain magazine et sur www.ville-taverny.fr



- Solutions du TAVERNY MAGAZINE #71 -

Contact & horaires de la mairie de Taverny

HÔTEL-DE-VILLE

2 place Charles-de-Gaule
Tél. 01 30 40 50 60
• Lundi de 13h30 à 17h30
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Samedi de 9h à 12h.



ESPACE MARIANNE MAISON FRANCE SERVICES

2 place de la Gare
Tél. 01 30 40 50 95
espace-marianne@ville-taverny.fr

• Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
• Fermé le mercredi matin

PHARMACIES DE GARDE



Dimanche 5 janvier PHARMACIE DE LA MAIRIE

53 rue du Général Leclerc
95 320 Saint-Leu-la-Forêt
01 39 60 00 04

Dimanche 12 janvier PHARMACIE DE L'EGLISE

106 rue Gabriel Péri
95 240 Corneilles-en-Paris
01 39 78 00 21

Dimanche 19 janvier PHARMACIE ADJAL

147 Boulevard Victor Bordier
95 370 Mintigny-les-Corneilles
01 34 50 81 07

Dimanche 26 janvier PHARMACIE CENTRALE B & B

205 rue de Paris
95 150 Taverny
01 39 60 04 16



Scannez ce QR code pour connaître les pharmacies de garde...

JOURS DE MARCHÉ

• **Marché de l'Hôtel-de-Ville**
Place du Marché Neuf
Mardi, vendredi et dimanche, de 8h à 13h.



• **Vendredi du Terroir**
Pas de marché en janvier.
Reprise du Marché du Terroir en février 2025



Florence Portelli

Maire de Taverny

1^{re} vice-présidente de la Région Île-de-France

et le Conseil municipal

vous adressent leurs

**meilleurs vœux de santé,
de bonheur et d'espérance**



TAVERNY

« **exemplaire et innovante** »

2025



VILLE-TAVERNY.FR



Madame le Maire
vous présente
ses vœux en vidéo.



Partageons nos atouts.

